



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/06/15

Reçu en Préfecture le : 02/06/15  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 1 juin 2015**  
**D-2015/263**

***Aujourd'hui 1 juin 2015, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Présidence de Mr Didier CAZABONNE de 16H10 à 17H20-Mr le Maire quitte la séance de 16H10 à 17H20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Madame Ana maria TORRES, Madame Emmanuelle AJON

## **Marché Victor Hugo. Requalification des locaux. Avenant au marché de maîtrise œuvre 2012-166. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011-283 du 30 mai 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à lancer un concours sur esquisse pour la requalification des locaux du Marché Victor-Hugo.

Par délibération n° D-2012/109 du 5 mars 2012, vous avez confié au Groupement HESSAMFAR et VERONS/TERREL/ALTO/EMACOUSTIC la maîtrise d'œuvre pour un montant total de 383 573,63 €. HT.

Par délibération n° D-2013-250 du 29 avril 2013, vous avez approuvé l'APD remis par le maître d'œuvre déterminant le coût des travaux à 2 563 000,00 € HT.

Dans une recherche d'économies et de mutualisation des équipements municipaux, la Ville souhaite revoir le contenu programmatique du projet qui impose des études supplémentaires :

Le marché concerné par ces modifications doit être adapté en conséquence :

### **Marché 2012-166**

Groupement HESSAMFAR et VERONS/TERREL/ALTO/EMACOUSTIC

	<b>Montant initial en € HT</b>	<b>Avenant Phase APD en € HT</b>	<b>Présent avenant Phase APD en € HT</b>
Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux/coût des travaux	2 591 973,24	2 563 000,00	2 434 850,00
Taux de rémunération	12,60 %	12,74 %	13,41 %
Forfait de rémunération	326 588,63	326 588,63	326 588,63
Missions complémentaires	56 985,00	56 985,00	56 985,00
<b>Forfait, études complémentaires Montant du présent avenant</b>			<b>79 085,37</b>
<b>Montant total de rémunération</b>	<b>383 573,63</b>	<b>383 573,63</b>	<b>462 659,00</b>

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, à signer l'avenant au marché précité, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 1 juin 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**